

Questions de l'artisanat à l'adresse des candidats aux élections municipales 2020

Votre nom et prénom : Brice RAVIER

Commune : Amboise

1. Quelle connaissance avez-vous du tissu artisanal de la commune et de la Communauté de Communes ?

Le territoire de Val d'Amboise est très riche en entreprises, puisque c'est le deuxième d'Indre-et-Loire. L'artisanat est solide dans notre secteur, il représente plus de 500 entreprises, notamment dans le bâtiment, les services mais aussi dans la restauration, particulièrement développée du fait de l'importance du tourisme dans notre secteur.

500 entreprises, c'est environ un millier d'emplois qui ont pour intérêt premier de ne pas être délocalisables. Le bâtiment est celui qui est le plus pourvoyeur en emplois, ce qui n'est pas anodin lorsque l'on met en face les investissements des collectivités locales.

2. A votre avis, quels sont les besoins des entreprises artisanales ?

Comme tous les professionnels, il me semble que les artisans ont avant tout besoin de visibilité et de stabilité. Visibilité quant à leur volume d'activité et de chiffre d'affaires, visibilité pour ce qui concerne leurs possibles recrutements. Stabilité sur l'environnement professionnel, réglementaire, économique et fiscal.

Ensuite, je pense que les artisans ont besoin plus que d'autres d'un lien fort avec leur territoire d'ancrage qui est celui de leurs activités quotidiennes. Travailler collectivement, rencontrer les acteurs de l'économie, pouvoir échanger avec les élus locaux sont des demandes légitimes.

Pour partie, il y a sans doute une demande de reconnaissance par rapport à des métiers peu reconnus ou mal considérés, mais cela doit différer d'un secteur d'activités à l'autre.

3. Quels engagements et orientations prenez-vous pour le soutien de l'artisanat et du commerce de proximité sur la création, la reprise et le développement des entreprises ?

Deux axes sont importants pour notre équipe :

- Accompagner la création d'activités avec les aides directes aux entreprises (aides à l'immobilier et aides aux petites entreprises sur du projet), avec un accompagnement à la recherche de fonciers ou de locaux, avec la Pépinière d'entreprise, avec le financement d'intervenants spécialisés dans l'aide à la création d'entreprise.
 - Poursuivre la logique du « faire ensemble » : travailler à l'échelle du territoire du Grand Est Touraine, créer des temps et des lieux d'échanges entre les entreprises à cette échelle, communiquer sur les actions.
-

Ce travail est réalisé par les élus de Val d'Amboise et les services dédiés : il doit se poursuivre.

4. Quelle politique comptez-vous mener sur le développement des grandes surfaces commerciales ?

Nous ne voulons pas, à priori, opposer plusieurs secteurs d'activités ou types d'acteurs économiques. En revanche, les grandes surfaces généralistes sont en nombre suffisant sur notre territoire. Elles ne doivent plus se développer sauf à proposer des spécificités positives pour notre territoire : une grande surface spécialisée en produits biologiques, une halle de producteurs locaux. En tous les cas : jamais de « magasins de marque » ou projets de ce type.

Par ailleurs, nous augmenterons la TASCOM (Taxe sur les grandes surfaces commerciales) pour financer l'exonération de taxe foncière pour les commerces de proximité des petites communes du territoire.

5. Quelle politique de soutien aux métiers d'art envisagez-vous ?

Il s'agira pour nous d'une politique indirecte, liée au patrimoine.

Notre ville, chargée d'histoire, fait appel de façon très régulière à des artisans spécialisés en matière de rénovation d'œuvres d'art (tableaux, statues, drapeaux) mais aussi du patrimoine bâti ancien (en particulier les édifices religieux mais pas seulement).

Nous investirons dans le gros entretien de ce patrimoine, ce qui créera de l'activité pour ce secteur d'activité.

Nous continuerons également à mettre en œuvre ces métiers souvent méconnus dans nos publications communales (les portraits d'une restauratrice de tableaux ou du relieur chargé de rendre plus durables les archives municipales ont, par exemple eu un réel écho chez nos lecteurs ces dernières années).

6. Comment pensez-vous soutenir la transition numérique et environnementale des entreprises artisanales ?

C'est un enjeu-clef de toute politique publique aujourd'hui et la liste que je conduis s'engage résolument dans cette double transition numérique et environnementale.

Pour le numérique, nous avons toujours dit qu'il y aurait priorité au très haut débit : Val d'Amboise a « mis deux millions sur la table » dès 2015. Nous poussons pour l'effectivité du déploiement sur tout le territoire dès 2022 avec priorité aux zones artisanales et commerciales dès 2020 comme nous l'avons toujours affirmé.

Nous poursuivrons l'animation du Fab Lab créé il y a plusieurs années par la communauté de communes, notamment à destination des petites entreprises. Là aussi, il existe une logique d'échanges de savoirs qui peut avoir un intérêt certain à notre échelle.

Pour ce qui concerne la transition énergétique, nous travaillons à la création d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique qui permettra de faire du lien entre habitants et artisans du bâtiment et de contribuer à la dynamique.

Nous développerons un label « zéro déchets » sur les marchés afin de valoriser les efforts faits par les professionnels en la matière.

Par ailleurs, nous soutiendrons la création d'une recyclerie qui pourra faire appel à des professionnels de la réparation pour aider à donner une deuxième vie aux équipements. Il s'agit pour nous de travailler dans une logique qui n'oppose par l'emploi et les métiers à l'urgence climatique mais qui démontre justement comment les savoir-faire sont un atout pour cette transition.

7. En tant que Maire et/ou élu communautaire, quelles relations de travail et de partenariat envisagez-vous avec la Chambre de Métiers ?

Je souhaite que le travail puisse être commun sur des dossiers que nous avons à partager. Je souhaite que la CMA puisse être associée aux politiques locales qui intéressent les artisans. C'est le sens même de la démarche participative que nous avons engagée : jouer collectif, c'est aussi avec les professionnels et les corps intermédiaires.

De façon générale, ma porte sera toujours ouverte à celles et ceux qui ont l'envie d'entreprendre.

8. Tours Cité de la Gastronomie ! Quel avenir ? Quelle politique ? Quels engagements organisationnels et financiers prenez-vous pour qu'elle existe en tant que telle

Il me semble que ce dossier doit être repris d'une autre manière. Faisons de nos richesses culinaires un atout pour la Touraine mais faisons le lien avec la qualité nutritive des aliments, le développement de l'agriculture biologique et celle des circuits courts.

Il ne faut pas dissocier ce qui peut avoir un caractère événementiel de la démarche de fond qui est enclenchée par les programmes alimentaires et agricoles territoriaux.

La gastronomie est une vitrine, y compris pour les touristes. Elle peut à l'évidence être un outil supplémentaire à porter à l'échelle du département au travers des contrats de réciprocité entre les 11 intercommunalités d'Indre-et-Loire.

9. Quels engagements financiers proposez-vous pour le soutien à l'artisanat ?

Il serait peu sérieux de prendre des engagements précis en la matière.

Mon engagement n'est pas de cette nature :

- Je m'engage à faire travailler les artisans à travers la commande publique,
- Je m'engage à associer les artisans aux réflexions sur le développement économique,
- Je m'engage à continuer le soutien aux actions qui permettent d'aider, d'accompagner, d'accueillir les artisans sur notre territoire.

Tout cela correspond à un volume financier certain qu'il serait vain de vouloir chiffrer aujourd'hui.
